



**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du 21 novembre 2025**

Présent-es : 31 personnes

Représenté-es par pouvoir : 46

Soit 77 adhérents représentant 78,5% du total des adhérents.

Quorum atteint

Rapport Moral présenté par Anne la présidente

Elle remercie les personnes présentes pour leur participation et fait une rapide présentation de l'association.

Journée internationale du yoga :

Constat : un peu moins d'inscrits par rapport à 2024.

Question de Véronique : est-ce la salle Jeanne d'Arc qui pose problème ?

Les participants n'ont pas donné de raison.

Les adhérents sont d'accord pour maintenir ce cours qui leur est offert et qui clôture de façon sympathique la saison.

Atelier du dimanche matin :

Diminution du nombre de participants. Constats le jour de l'atelier : propreté négligée, froid, accès aux toilettes compliqué.

La salle Gérard Philipe est mise en cause. Le bureau a décidé pour les prochains ateliers de choisir les dates en fonction de la disponibilité de la salle Manufet.

Rapport financier présenté par Marie-Odile et Véronique

Compte de résultat 2024-2025

Professeures prestataires : leurs prestations sont réglées sur présentation de factures mensuelles (incluant les indemnités kilométriques).

Location matériel : location vaisselle pour le repas de fin de saison.

Assurance : l'ancien assureur ayant fermé, nous avons contracté avec la MAIF, plus cher mais plus sûr, plus de transparence.

Frais postaux et télécom : maintenance du site internet tous les 2 ans, envoi des chèques vacances en recommandé.

Ventes matériels : bougies d'oreille, jusqu'à épuisement du stock, pas de nouvel achat prévu.

Bilan 2024-2025

Question : Que fait l'association des disponibilités (total actif) ?

Réponse de la présidente :

- organiser des ateliers proposés aux adhérents à moindre coût, cette année le montant est de 10€ au lieu de 15€ les années précédentes.
- acheter du matériel (briques, mousses, etc.),

Prévoir :

- l'augmentation des prestations des professeures notamment les charges,
- la diminution ou l'absence de la subvention de la mairie,
- la possibilité d'avoir à participer aux frais de location de la salle (actuellement totalement gratuite)
- organiser d'autres activités qui pourraient être proposées par les adhérents.

Budget prévisionnel 2025-2026

A l'initiative d'Isabelle (nouvelle professeure du lundi soir depuis septembre), des mousses ont été achetées. Elles sont à la disposition de tous les adhérents pendant les cours.

Il a été prévu l'augmentation des prestations des professeures.

Celles-ci présentent leur devis avant le démarrage d'une saison ce qui permet au bureau une meilleure prévision. Leurs charges ont augmenté de près de 21%, ce que nous avons dû répercuter en partie sur la cotisation des adhérents.

Le bureau informe qu'il n'y aura pas d'augmentation de cotisation pour la saison prochaine.

Il est précisé aux participants, que l'association ne perçoit pas de subvention des autres communes, c'est pourquoi la cotisation des adhérents hors commune est plus élevée.

Nous rappelons qu'en cas d'absence de plus de 3 mois pour raison médicale, il y a remboursement de la cotisation au prorata des cours restant à effectuer et sur présentation d'un certificat médical.

Cette année, nous avons eu beaucoup plus de paiement de la cotisation par chèques vacances (1370€), Véronique précise que l'utilisation de ce mode de paiement entraîne des frais (commission de 2,5%).

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Projets 2025-2026

L'atelier sur le pied sera assuré par Isabelle (professeure du lundi) le 30 novembre de 9h à 12h. Les 22 inscrit-es sont retenu-es.

Si nous avons beaucoup de nouvelles demandes, l'activité pourra être reproposée lors d'un prochain atelier (mars 2026 à confirmer).

Atelier Yoga du rire

Christian Le Rouzo a eu l'occasion de participer à un atelier à l'EPHAD de Pont St Martin, il nous fait un retour d'expérience. Il a apprécié la convivialité, le partage, le lâcher prise avec un travail sur la respiration, une expérience très positive pour lui.

Le bureau, toujours à la recherche de nouvelles idées pour dynamiser l'activité de l'association, propose d'organiser une séance de découverte du yoga du rire.

L'assemblée étant intéressée, le bureau va poursuivre la démarche pour la réalisation de ce projet. Un mail sera envoyé à l'ensemble des adhérents pour leur présenter le projet.

Véronique contacte l'animatrice pour connaître ses disponibilités et organiser au mieux cet atelier.

Notre site internet étant vieillissant, une réflexion sera menée en 2026 pour une refonte.

Les membres du bureau sont réélus à l'unanimité.

Aucune des personnes présentes ne souhaite entrer dans le bureau.

Cependant, une adhérente propose d'aider lors des temps forts de l'association (forum, galette, repas).

Le bureau peut faire appel aux bonnes volontés pour ces évènements.

L'assemblée générale se termine par un pot offert par l'association.

Fin du compte-rendu


Y.E.S
Yoga Elan Sorinières
44840 Les Sorinières